

DOSSIER DE PRESSE

28 janvier 2016

Budget 2016 Quimper Communauté

CONTACT PRESSE

CABINET / COMMUNICATION

HÔTEL DE VILLE ET
D'AGGLOMERATION
CS 26004
29107 QUIMPER CEDEX

TÉL. 02 98 98 89 71
Ou 02.98.98.88.99

cabinet@quimper.bzh

PLUS D'INFOS

www.quimper-communaute.fr

Budget 2016 – Quimper Communauté

Le projet de budget 2016 intervient après que le débat d'orientation budgétaire s'est tenu le 3 décembre 2015.

L'exercice 2016 est réalisé à périmètre constant en matière de compétences. Le dernier transfert, celui de la compétence en matière de gestion des eaux pluviales a été réalisé au 1^{er} janvier 2015.

Dans le cadre du redressement des comptes publics auquel le secteur public local est assujéti, l'exercice 2016 constituera la troisième année de prélèvement de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) pour un montant, toutes collectivités confondues, de 3,67 Mds d'euros.

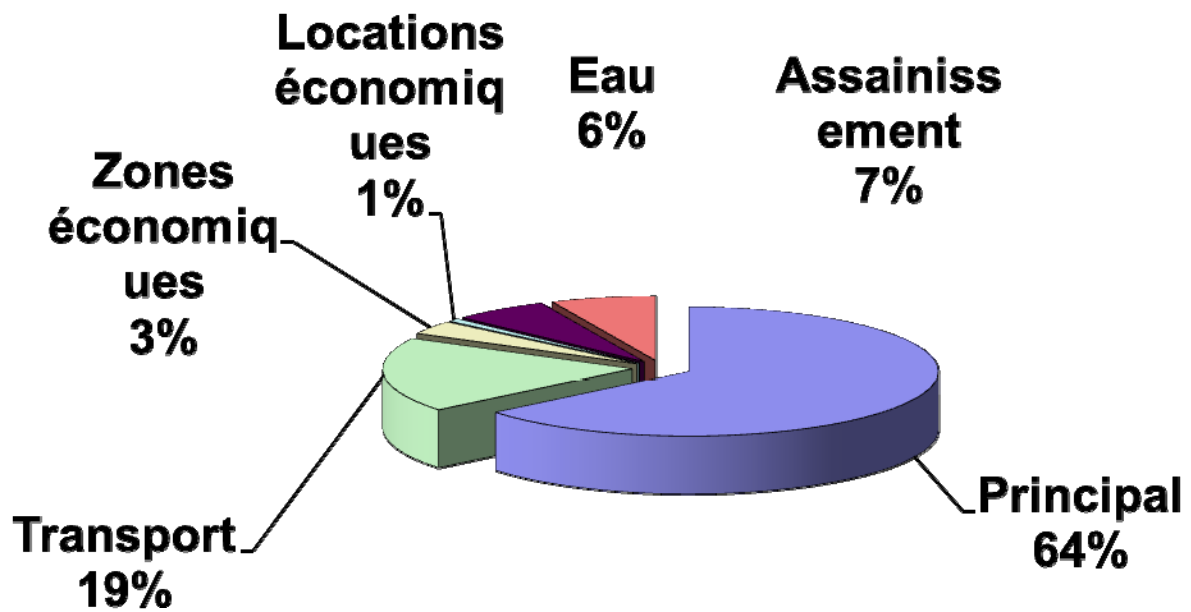
À la suite de la publication du projet de schéma départemental de coopération intercommunale du Finistère, la Communauté d'agglomération se prépare à la fusion prévisible avec la communauté de communes du Pays Glazik (CCPG) au 1^{er} janvier 2017.

Le budget de Quimper Communauté est composé du budget principal et de six budgets annexes (Transports, Eau, Assainissement Collectif, Assainissement non-collectif, Zones économiques, Locations d'immeubles).

Périmètre du budget de Quimper Communauté

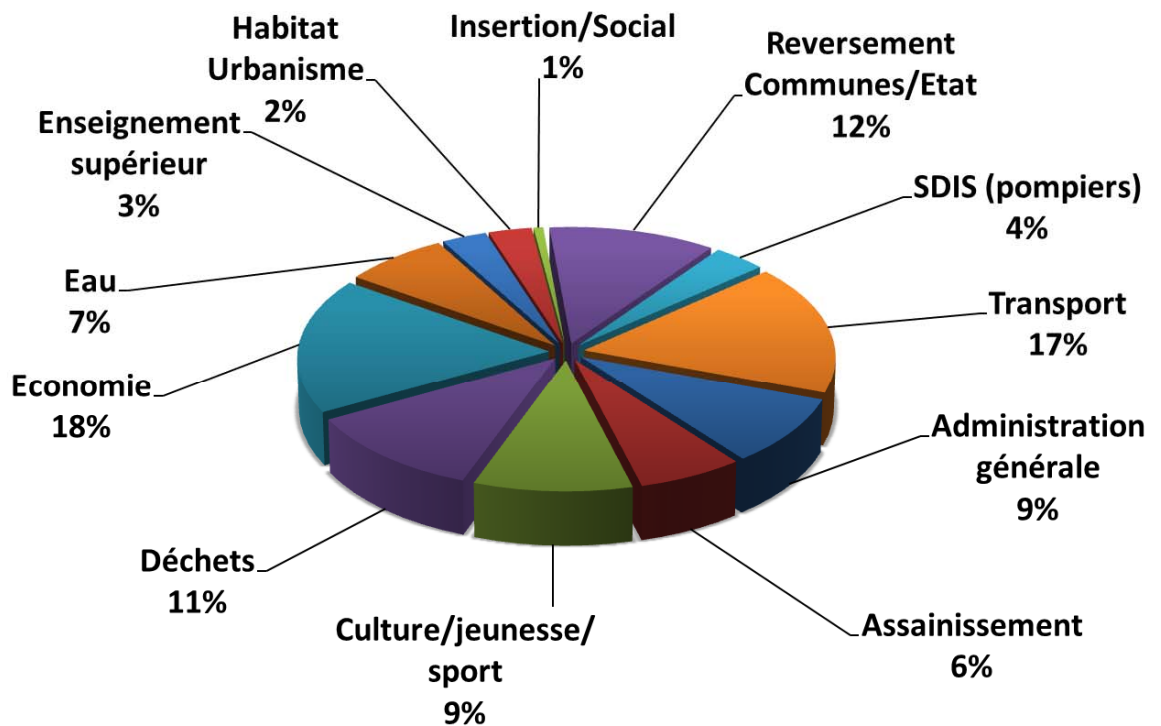
Dépenses réelles		BP 2014	BP 2015	BP2016	2015/2016
principal	Dépenses réelles fonctionnement	49 358 047 €	59 224 931 €	59 884 664 €	1,11%
	(-) subvention au BA transport	4 900 000 €	5 300 000 €	5 300 000 €	0,00%
	(-) Administration commune AC Quimper	8 604 653 €	8 604 653 €	8 604 653 €	0,00%
	(-) remboursement frais personnel	4 875 960 €	4 358 330 €	4 163 388 €	-4,47%
	Dépenses réelles nettes de fonctionnement	30 977 434 €	40 961 948 €	41 816 623 €	2,09%
	Dépenses réelles investissement	15 302 487 €	12 261 489 €	15 138 207 €	23,46%
	Total	46 279 921 €	53 223 437 €	56 954 830 €	7,01%
déchets	Dépenses réelles fonctionnement	9 360 370 €	Intégré au budget principal depuis 2015		
	Dépenses réelles investissement	1 174 862 €			
	Total	10 535 232 €			
transports	Dépenses réelles fonctionnement	13 023 729 €	13 316 974 €	13 339 391 €	0,17%
	Dépenses réelles investissement	8 120 000 €	2 076 924 €	1 851 000 €	-10,88%
	Dette		150 000 €	200 000 €	
	Total	21 143 729 €	15 543 898 €	15 390 391 €	-0,99%
eau	Dépenses réelles fonctionnement	2 479 915 €	2 468 496 €	2 441 410 €	-1,10%
	Dépenses réelles investissement	2 516 000 €	2 436 000 €	2 535 000 €	4,06%
	Dette	300 000 €	260 000 €	260 000 €	0,00%
	Total	5 295 915 €	5 164 496 €	5 236 410 €	1,39%
assainissement collectif	Dépenses réelles fonctionnement	1 832 966 €	2 008 371 €	2 119 612 €	5,54%
	Dépenses réelles investissement	3 420 000 €	3 475 000 €	3 504 500 €	0,85%
	Dette	15 166 €	15 700 €	16 250 €	3,50%
	Total	5 268 132 €	5 499 071 €	5 640 362 €	2,57%
assainissement NC	Dépenses réelles fonctionnement	135 880 €	154 540 €	169 498 €	9,68%
	Dépenses réelles investissement	0 €	0 €	5 025 €	
	Total	135 880 €	154 540 €	174 523 €	12,93%
Zones économiques	Dépenses réelles investissement	2 291 087 €	2 223 330 €	5 082 554 €	128,60%
	Dette		450 000 €	600 000 €	
	Total	2 426 967 €	2 827 870 €	5 682 554 €	100,95%
locations immeubles	Dépenses réelles fonctionnement	450 079 €	399 696 €	409 043 €	2,34%
	Dépenses réelles investissement	794 090 €	253 457 €	530 124 €	109,16%
	Total	1 244 169 €	653 153 €	939 167 €	43,79%
Total	Dépenses réelles fonctionnement	58 260 373 €	59 310 025 €	60 295 577 €	1,66%
	Dépenses réelles investissement	33 618 526 €	22 726 200 €	28 646 410 €	26,05%
	Dette	315 166 €	875 700 €	1 076 250 €	22,90%
	Total des dépenses nettes	92 194 065 €	82 911 925 €	90 018 237 €	8,57%
	Pour mémoire Total des dépenses brutes	110 574 678 €	101 174 908 €	108 086 278 €	6,83%

Le périmètre « retraité » (neutralisant pour partie les effets de l'administration commune et la subvention du budget général au budget annexe des transports) indique 90,018M€ de dépenses, en progression de 7,10 M€, principalement portée par les investissements du budget principal et du budget annexe des zones d'activités économiques avec la phase opérationnelle de Kerlic qui débute.



Assainissements = AC = Assainissement collectif + ANC = Assainissement non collectif

Dans le détail et par politique publique, la répartition s'opère comme suit :



I . Le budget principal

A. Équilibre général

		2013	2014	2015	2016	% 2015/2016
1	Ressources de fonctionnement	50 985 616	51 379 378	61 796 027	63 980 823	3,54%
	<i>dont DGF</i>	<i>14 073 000</i>	<i>13 503 000</i>	<i>12 079 930</i>	<i>10 600 000</i>	<i>-12,25%</i>
	<i>dont fiscalité</i>	<i>29 950 098</i>	<i>30 622 359</i>	<i>40 743 211</i>	<i>44 308 316</i>	<i>8,75%</i>
	<i>dont autres ressources</i>	<i>5 762 893</i>	<i>6 113 709</i>	<i>6 696 890</i>	<i>6 653 906</i>	<i>-0,64%</i>
2	Dépenses de fonctionnement hors charges financières	47 732 660	49 338 047	59 149 931	59 854 664	1,19%
	<i>dont charges de personnel (brutes)</i>	<i>19 968 903</i>	<i>20 561 500</i>	<i>20 900 597</i>	<i>20 892 637</i>	<i>-0,04%</i>
	<i>dont reversement aux communes</i>	<i>9 399 337</i>	<i>9 358 545</i>	<i>9 199 217</i>	<i>9 199 217</i>	<i>0,00%</i>
	<i>dont FNGIR et FPIC</i>	<i>705 067</i>	<i>732 067</i>	<i>751 380</i>	<i>951 380</i>	<i>26,62%</i>
3	Capacité courante de financement (1-2)	3 252 956	2 041 331	2 646 096	4 126 159	55,93%
4	Frais financiers	50 000	20 000	75 000	30 000	-60,00%
5	Epargne brute (3-4)	3 202 956	2 021 331	2 571 096	4 096 159	59,32%
6	Remboursement capital dette	-	-	-	-	
7	Epargne nette (5-6)	3 202 956	2 021 331	2 571 096	4 096 159	59,32%
8	subventions d'équipement versées	2 118 200	3 305 032	3 561 960	3 158 942	-11,31%
9	Programme d'investissement	12 352 352	11 997 455	8 699 529	11 979 265	37,70%
10	Charges d'investissement (8+9)	14 470 552	15 302 487	12 261 489	15 138 207	23,46%
11	Recettes d'investissement	2 570 962	2 551 445	4 433 710	2 139 303	-51,75%
12	Total des financements propres (7+11)	5 773 918	4 572 776	7 004 806	6 235 462	-10,98%
13	Emprunt d'équilibre	8 696 634	10 729 711	5 256 683	8 902 745	69,36%

En fonctionnement, les dépenses du budget principal progressent de 1,19 %. Les 704 K€ de dépenses supplémentaires trouvent notamment leurs origines dans la progression du FPIC (+200 K€), des augmentations de charges exceptionnelles, de subventions, notamment en matière d'économie ou encore la mise en place du nouveau contrat de collecte des déchets incluant notamment de nouvelles prescriptions en matière de tri.

Les hausses sont limitées notamment par l'effort réalisé en matière de gestion de la masse salariale (en léger repli de 0.04 %).

La baisse de la DGF atteint 1,47 M€, les compensations fiscales diminuant pour leur part de 0,145 M€.

L'utilisation du levier fiscal permet de compenser la baisse de DGF tout en reconstituant l'épargne brute au niveau antérieur à 2013. À noter qu'en 2017, la baisse de DGF se

poursuivra, pour la dernière année si la demande de participation au redressement des comptes publics n'est pas réitérée par le législateur.

Le montant des amortissements comptables à couvrir se monte en 2016 à 2,537 M€.

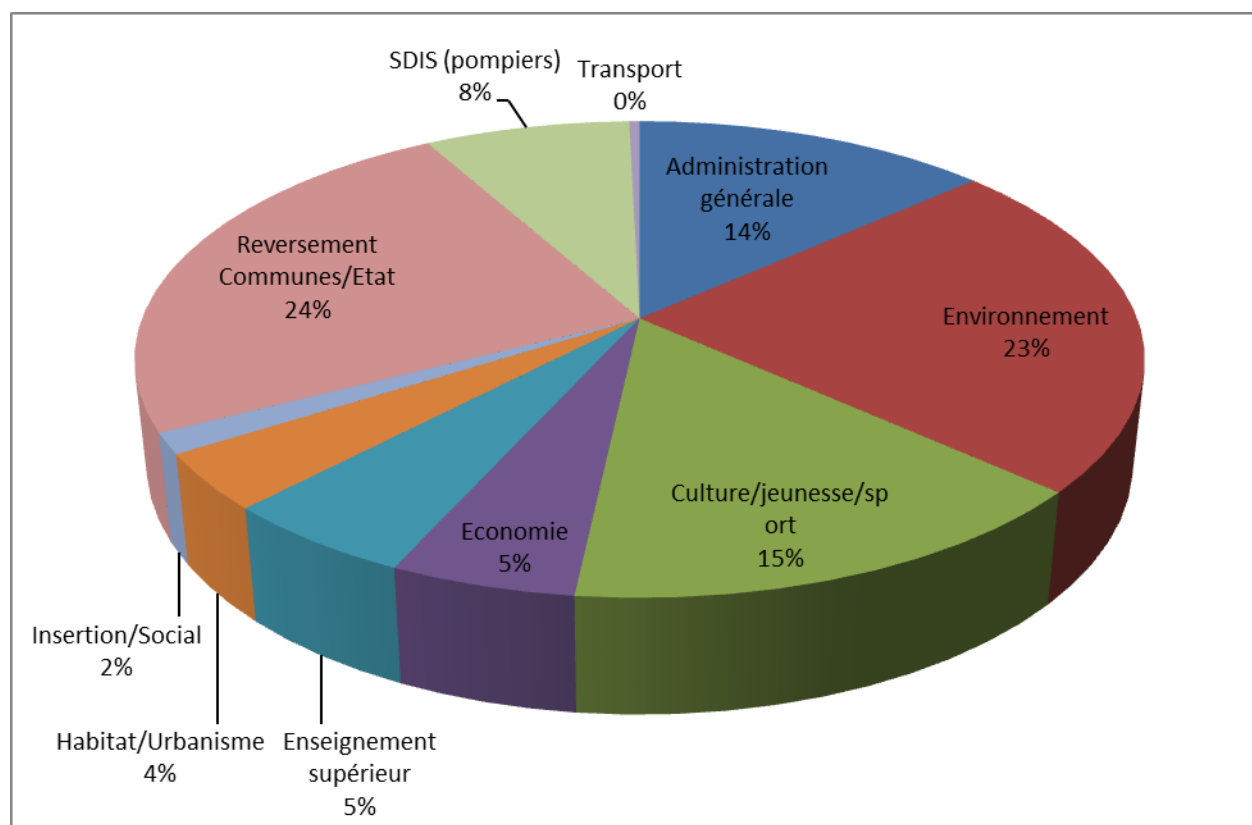
Les dépenses d'investissement inscrites en BP 2016 s'élèvent à 15,138 M€, en progression de 2,87 M€ par rapport au BP 2015. La livraison du chapeau rouge, les travaux liés au site de Pen Cairn sur Ergué-Gabéric ou encore la deuxième tranche du projet net city de création de liaison fibre optique entre les bâtiments communaux et intercommunaux du territoire de l'EPCI participent du niveau élevé des investissements.

Dans ces conditions l'emprunt d'équilibre s'élève à 8,9 M€.

Dans ce budget 2016, l'accent est mis en particulier sur l'économie et l'habitat comme il sera vu en fonctionnement et en investissement.

B. Détail par section

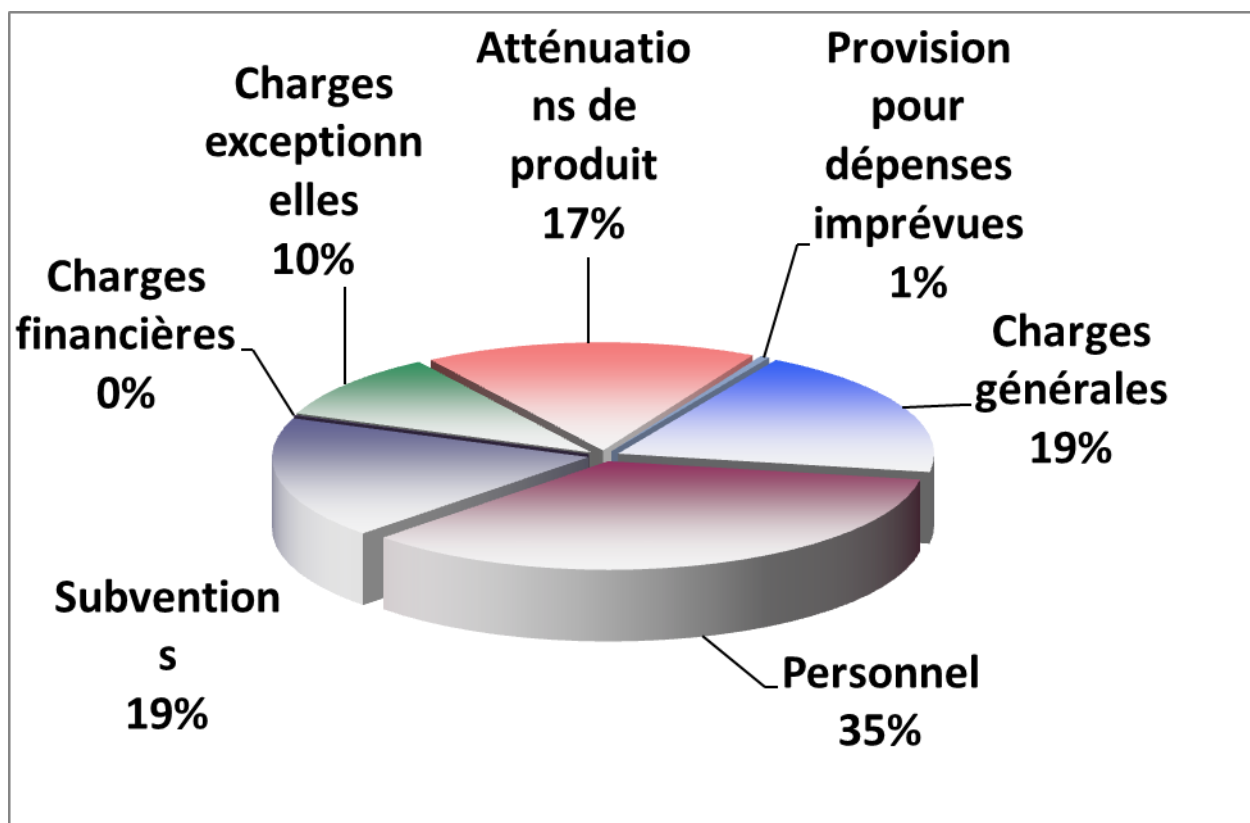
1. le fonctionnement



Cette présentation du budget par politique publique neutralise les services communs dédiés à la ville de Quimper et la subvention au budget transport qui est traité dans le budget annexe. Par ailleurs, elle réaffecte la masse salariale afférente à chaque politique publique ou secteur d'activités.

Le premier poste est le reversement aux communes et les reversements à l'Etat (DSC + AC pour 9,20 M€ pour les communes, FNGIR, FPIC et dégrèvements pour un peu plus de 1M€ au profit de l'État). Les compétences déchets et gestion des eaux pluviales s'élèvent à 9,7M€. Le secteur culture, jeunesse et sport comporte notamment le réseau de lecture publique (3,53 M€) et les piscines (2,19 M€). Suivent des charges d'administration générale (5,63 M€) la participation au Service Départemental d'Incendie et de Secours (3,25 M€), l'enseignement supérieur (2,25 M€ et notamment l'EESAB), l'économie et le tourisme (2,13 M€ dont QCD), l'habitat et la plateforme d'instruction des autorisations d'urbanisme (1,6 M€), l'insertion et la solidarité (592 K€) et le transport scolaire (162 K€).

a. les dépenses de fonctionnement



Les dépenses brutes par poste comptable

Les dépenses de personnel comprennent également la part des services communs de Quimper et celle des budgets annexes.

Budget général	BP 2013	BP 2014	BP 2015	BP 2016	2015/2016
Charges générales	4 422 696	4 898 778	11 366 490	11 602 459	2,08%
Personnel	19 968 903	20 561 500	20 900 597	20 892 637	-0,04%
Subvention	8 143 657	8 297 657	10 808 207	10 922 231	1,05%
charges financières	50 000	20 000	75 000	30 000	-60,00%
Charges exceptionnelles	4 848 000	5 149 500	5 780 200	5 942 900	2,81%
Atténuations de produit	10 109 404	10 100 612	10 009 437	10 209 437	2,00%
AC	3 128 106	3 087 314	2 927 986	2 927 986	0,00%
DSC	6 271 231	6 271 231	6 271 231	6 271 231	0,00%
Autres restitutions	5 000	10 000	58 840	58 840	0,00%
FPIC	50 000	77 000	100 000	300 000	200,00%
FNGIR	655 067	655 067	651 380	651 380	0,00%
Provision pour dépenses imprévues	240 000	330 000	285 000	285 000	0,00%
total	47 782 660	49 358 047	59 224 931	59 884 664	1,11%

Charges générales

Elles progressent de 2.08 % entre le BP 2015 et le BP 2016.

Parmi les postes connaissant la plus forte progression, les études et honoraires comprennent des crédits liés au processus de fusion entre l'EPCI du Pays Glazik et celui de Quimper Communauté, des études sur l'intercommunalité sociale ainsi que le démarrage de l'OPAH-RU.

Le nouveau contrat de collecte des déchets connaît également une augmentation liée aux nouvelles prescriptions en matière de tri des déchets. À noter sur ce contrat de collecte une recette en fonctionnement liée à la location du quai de transfert à l'entreprise prestataire.

Variation poste	2015	2016	
Eau/assainissement	176 746 €	139 021 €	-21,34%
Énergie - électricité	687 730 €	590 531 €	-14,13%
Études et recherches	87 000 €	185 000 €	112,64%
Honoraires	239 230 €	398 050 €	66,39%
Publications	462 060 €	320 000 €	-30,74%
contrats de prestations de services (collecte déchets)	6 109 500 €	6 316 800 €	3,39 %

Frais de personnel

	2013	2014	2015	2016	
Dépenses réelles fonctionnement	19 968 903 €	20 561 500 €	20 900 597 €	20 892 637 €	-0,04%
(-) BA	1 031 595 €	1 340 171 €	1 133 480 €	1 182 323 €	4,31%
(-) EESAB et QCD (jusqu'en 2014)	714 090 €	1 071 607 €	783 185 €	831 095 €	6,12%
(-) remboursement des frais Ville de Quimper	1 920 348 €	1 921 009 €	2 030 113 €	1 726 245 €	-14,97%
(-) Administration commune AC Quimper	8 604 653 €	8 604 653 €	8 604 653 €	8 604 653 €	0,00%
Total	7 698 217 €	7 624 060 €	8 349 166 €	8 548 321 €	2,39%

Le chapitre de la masse salariale progresse est stable, reflet d'un effort pour maîtriser la progression de la masse salariale.

Le niveau des dépenses prévues en 2016 intègre :

- le GVT (les conditions d'avancement de carrières [échelons et grades] des agents étant maintenu à l'identique des années précédentes)
- les mesures relatives aux catégories C
- le relèvement de la CNRACL
- l'hypothèse minimale de mise à plat du régime des services communs.

Par ailleurs, la direction des ressources humaines poursuit ses actions d'accompagnement des agents dans la progression de leur carrière (et notamment mobilité et ses actions de formation (risques psycho-sociaux, encadrement intermédiaire...)).

Subvention et participations

Ce chapitre progresse de 1,05 % pour atteindre 10,922 M€.

La contribution au SIDEPAQ dans le cadre de la compétence déchets s'élève à 2,79 M€.

La contribution au SDIS 29 s'établit à 3,256 M€. La loi NOTR a « légalisé » les transferts communes/EPCI en la matière, la remarque de la CRC sur ce point est donc caduque.

La contribution courante à l'EESAB (École Européenne supérieure des Arts de Bretagne) est fixée à 1,47 M€. Un complément est également alloué au titre du développement du pôle céramique.

QCD : la subvention de passe de 666 K€ à 766 K€ pour accompagner le marketing territorial que l'agence met en place.

Subventions jeunesse (dont ULAMIR) et mission locale : 329 K€

Subventions action tourisme : 460 K€. La relocalisation de l'office de Tourisme est prévue après la

Subventions Expansion Économique et organismes de développement : 379 K€

Subventions UBO/ enseignement : 240 K€

Charges financières

Les charges financières sont constituées d'une provision pour frais de ligne de trésorerie pour 30 K€

Charges exceptionnelles

La subvention au budget transport est stable à 5,3 M€ (cf Budget Annexe).

L'inscription de la subvention (dégressive) versée à la SEM Quimper Événements dans le cadre de la DSP d'exploitation du parc expo et du chapeau rouge est inscrite en BP pour 107 K€. Celle-ci avait été inscrite en DM les années précédentes.

400 K€ de subventions sont également inscrites au titre de la compétence Habitat (PIG/OPAHRU...)

Une provision pour annulation de titres sur exercices antérieurs est également constituée.

Reversements

Les montants des attributions de compensation sont identiques à l'année précédente:

	AC au 1er janvier 2015
Ergué-Gabéric	2 154 933
Guengat	9 239
Locronan	44 282
Plogonnec	16 420
Plomelin	304 654
Plonéis	- 4 917
Pluguffan	398 458
Quimper	- 1 856 531

AC à verser 2 927 986

AC à percevoir 1 861 448

L'enveloppe de dotation de solidarité communautaire (DSC) pour 2015 se situe à 6,27 M€.

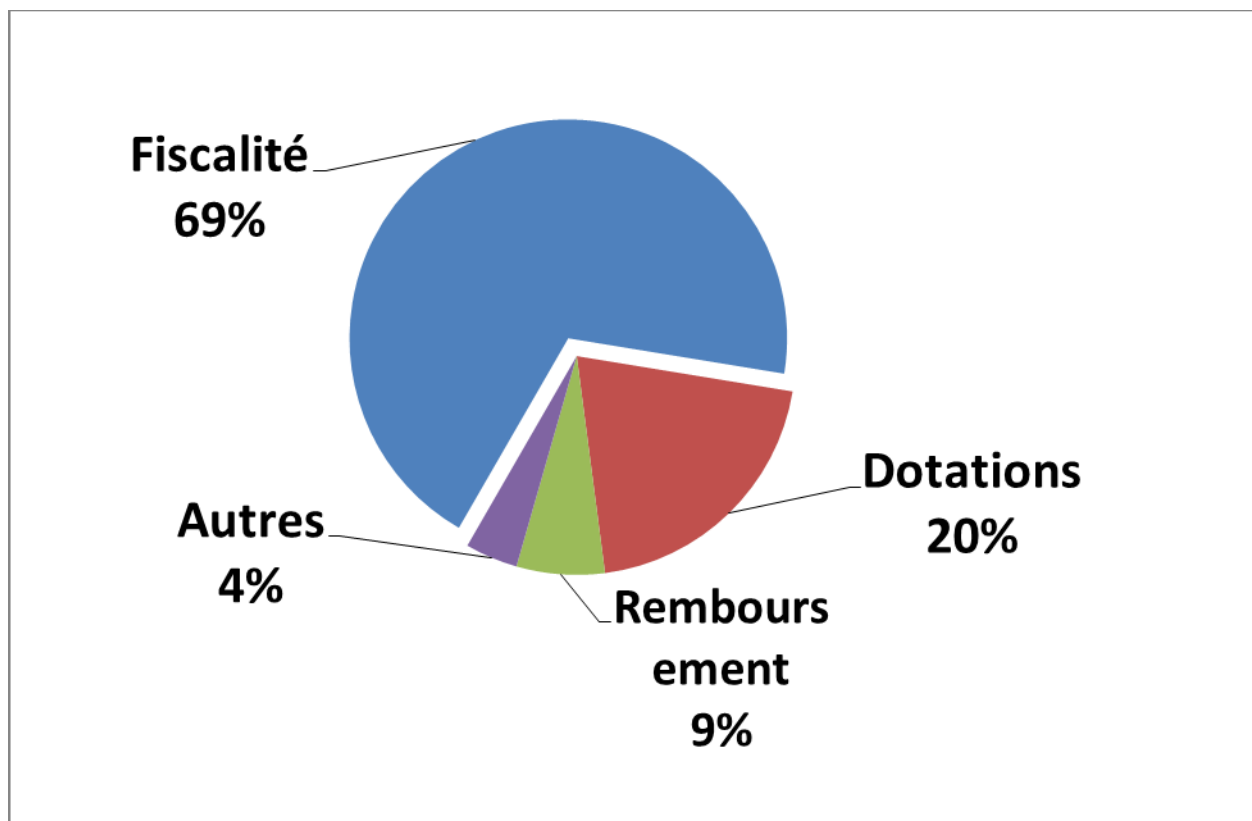
	Total DSC 2016
Ergue- Gaberic	632 063
Guengat	151 614
Locronan	20 498
Plogonnec	190 670
Plomelin	257 754
Plonéis	123 625
Pluguffan	219 358
Quimper	4 675 649
Total	6 271 231

Le FNGIR (Fonds national de garantie des recettes) s'élève à 651 K€.

Le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) poursuit sa montée en Charge. 300 K€ sont provisionnés dans l'attente de la notification de l'État.

b. recettes

Répartition du financement par nature de recettes



La fiscalité représente 69 % (contre 66 % l'année précédente). La part des dotations est de 20 % (contre 23 % en 2015).

Budget général	2013	2014	2015	2016	
Fiscalité	29 950 098	30 622 359	40 743 211	44 308 316	8,75%
contribution directe	29 047 000	29 717 000	38 781 763	42 246 868	8,93%
<i>CFE</i>	<i>7 933 000</i>	<i>8 118 000</i>	<i>8 289 000</i>	<i>8 519 781</i>	<i>2,78%</i>
<i>CVAE</i>	<i>6 092 000</i>	<i>6 000 000</i>	<i>6 516 330</i>	<i>6 330 000</i>	<i>-2,86%</i>
<i>IFER</i>	<i>300 000</i>	<i>302 000</i>	<i>331 518</i>	<i>335 000</i>	<i>1,05%</i>
<i>Taxe d'habitation</i>	<i>13 175 000</i>	<i>13 600 000</i>	<i>13 556 663</i>	<i>13 722 400</i>	<i>1,22%</i>
<i>TEOM</i>			<i>8 316 252</i>	<i>8 254 544</i>	<i>-0,74%</i>
<i>Taxe foncière propriétés bâties</i>				<i>3 231 200</i>	
<i>TF Propriétés non bâties</i>				<i>31 943</i>	
<i>TA TFPNB</i>	<i>121 000</i>	<i>121 000</i>	<i>122 000</i>	<i>122 000</i>	<i>0,00%</i>
<i>TASCOM</i>	<i>1 426 000</i>	<i>1 576 000</i>	<i>1 650 000</i>	<i>1 700 000</i>	<i>3,03%</i>
AC et autres	848 701	805 359	1 861 448	1 861 448	0,00%
Taxe de séjour	85 000	100 000	100 000	200 000	100,00%
Dotations	15 272 625	14 643 310	14 355 926	13 018 601	-9,32%
DGF	14 073 000	13 503 000	12 079 930	10 600 000	-12,25%
<i>dotation intercommunalité</i>	<i>5 436 000</i>	<i>4 972 000</i>	<i>3 686 144</i>	<i>2 400 000</i>	<i>-34,89%</i>
<i>dotation de compensation</i>	<i>8 637 000</i>	<i>8 531 000</i>	<i>8 393 786</i>	<i>8 200 000</i>	<i>-2,31%</i>
compensations	1 026 000	940 000	873 253	727 392	-16,70%
subventions	173 625	200 310	1 402 743	1 691 209	20,56%
Remboursement frais	4 556 632	4 875 960	4 358 330	4 163 388	-4,47%
Autres recettes	1 206 261	1 237 749	2 338 560	2 490 518	6,50%
Total des recettes réelles fonctionnement	50 985 616	51 379 378	61 796 027	63 980 823	3,54%

Le poste des recettes de fonctionnement est en augmentation de 3,54 % par rapport au BP 2015.

La diminution du montant des dotations versées par l'État se poursuit. Les recettes du chapitre dotations et subventions baissent de 9,32 %.

Les remboursements de frais diminuent de 4,47 % tandis que les autres recettes, dont les produits des services augmentent de 6,50 %.

Le chapitre relatif à la fiscalité progresse de 8,75 %, avec l'utilisation du levier fiscal.

Dotations et subventions

	2 013	2 014	2 015	2 016	
Dotations	15 272 625	14 643 310	14 355 926	13 018 601	-9,32%
DGF	14 073 000	13 503 000	12 079 930	10 600 000	-12,25%
<i>dotation intercommunalité</i>	<i>5 436 000</i>	<i>4 972 000</i>	<i>3 686 144</i>	<i>2 400 000</i>	<i>-34,89%</i>
<i>dotation de compensation</i>	<i>8 637 000</i>	<i>8 531 000</i>	<i>8 393 786</i>	<i>8 200 000</i>	<i>-2,31%</i>
compensations	1 026 000	940 000	873 253	727 392	-16,70%
subventions	173 625	200 310	1 402 743	1 691 209	20,56%

Les dotations versées par l'Etat poursuivent leur diminution. De 12,07 M€ en 2015, la DGF passe à 10,6 M€ (-12,25 %), effet de la ponction pour redressement des comptes publics de 3,7 Mds d'€ sur les concours aux collectivités. L'achèvement de la carte intercommunale et la progression des dotations de solidarité ponctionnent également l'enveloppe dévolue au groupement en place.

Les compensations fiscales sont en recul de 16,70 % pour s'élever à 727 K€

Une progression sur la ligne subvention est à noter, en lien avec le développement de nouvelles filières de tri.

Remboursement de frais

Les remboursements de frais sont en diminution de 4,47 %, incluant l'hypothèse d'un rebasage des flux financiers entre la Ville de Quimper et la communauté d'agglomération sur le cout des services communs.

Autres recettes

Les autres recettes s'élèvent à 2,49 M€, en progression de 6,50 %, liée plus particulièrement à une progression des produits des services au titre de la compétence déchets (+165 K€ pour s'élever à 1,24 M€). Sur le reste des recettes, 717 K€ portent sur les piscines, 96 K€ sur les dispositifs type Atout sport, 121 K€ sur les médiathèques, 106 K€ sur les atténuations de charges, 50 K€ sur les loyers hors budget annexe...

Fiscalité

Budget général	2013	2014	2015	2016	
Fiscalité	29 950 098	30 622 359	40 743 211	44 308 316	8,75%
contribution directe	29 047 000	29 717 000	38 781 763	42 246 868	8,93%
<i>CFE</i>	<i>7 933 000</i>	<i>8 118 000</i>	<i>8 289 000</i>	<i>8 519 781</i>	<i>2,78%</i>
<i>CVAE</i>	<i>6 092 000</i>	<i>6 000 000</i>	<i>6 516 330</i>	<i>6 330 000</i>	<i>-2,86%</i>
<i>IFER</i>	<i>300 000</i>	<i>302 000</i>	<i>331 518</i>	<i>335 000</i>	<i>1,05%</i>
<i>TH</i>	<i>13 175 000</i>	<i>13 600 000</i>	<i>13 556 663</i>	<i>13 722 400</i>	<i>1,22%</i>
<i>TEOM</i>			<i>8 316 252</i>	<i>8 254 544</i>	<i>-0,74%</i>
<i>TFPB</i>				<i>3 231 200</i>	
<i>TFPNB</i>				<i>31 943</i>	
<i>TA TFPNB</i>	<i>121 000</i>	<i>121 000</i>	<i>122 000</i>	<i>122 000</i>	<i>0,00%</i>
<i>TASCOM</i>	<i>1 426 000</i>	<i>1 576 000</i>	<i>1 650 000</i>	<i>1 700 000</i>	<i>3,03%</i>
AC et autres	848 701	805 359	1 861 448	1 861 448	0,00%
Taxe de séjour	85 000	100 000	100 000	200 000	100,00%

Les orientations budgétaires reposant sur le maintien d'une capacité d'intervention de la communauté d'agglomération, en matière d'investissement et de fonctionnement, sur les politiques économiques plus particulièrement, le maintien des équilibres financiers existants avec les communes, dans un contexte de diminution des dotations et concours aux collectivités que les mesures d'économies et de stabilisation des coûts ne permettent pas de

compenser totalement, incluent dans l'équation des équilibres budgétaires et financiers un recours au levier fiscal.

L'utilisation du levier fiscal permet de compenser la baisse de DGF tout en reconstituant l'épargne brute au niveau antérieur à 2013. À noter qu'en 2017, la baisse de DGF se poursuivra, pour la dernière année si la demande de participation au redressement des comptes publics n'est pas réitérée par le législateur.

L'actualisation des bases TF, CFE et TH prévue par la loi de finances repose sur un taux de 1 % d'augmentation. La CVAE prévisionnelle notifiée progresse serait en repli de 2,86 %.

Les taux TH (Taxe habitation) et TFNB (non bâties) sont proposés identiques à 2015, soit respectivement 10,09 % et 2,43 %.

Il est proposé de fixer le taux de TFPB (propriétés bâties) à 2,80 % et le taux de CFE à 25,76 %.

Taux d'imposition	2014	2015	2016
Taux TH	10,09%	10,09%	10,09%
Taux FNB	2,43%	2,43%	2,43%
Taux TFPB	0%	0%	2,80 %
Taux TP/CFE	25,01%	25,01%	25,76%

De même, le taux de la TEOM est maintenu à son niveau de 2015 soit 7,44 %, pour un produit de 8,25 M€.

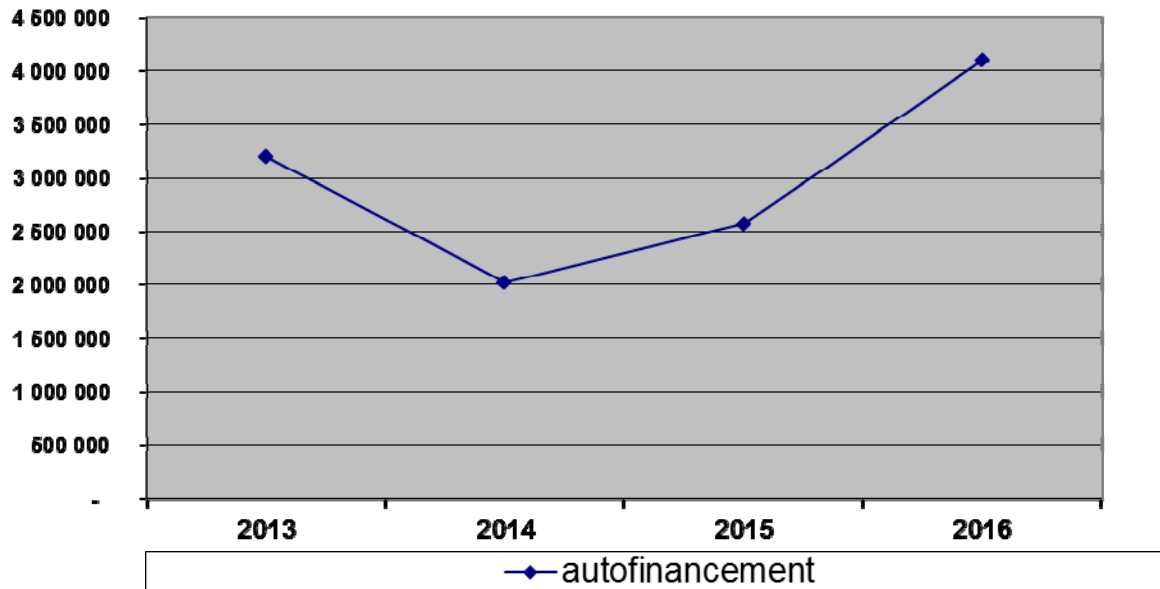
La taxe de séjour, qui a été modifiée en 2015 pour une application à 2016 progresse de 100 K€.

Les attributions de compensation sont stables.

Enfin, la communauté d'agglomération proposera d'instaurer la Taxe d'habitation sur les logements vacants en 2016 pour une mise en application en 2017.

Autofinancement

Budget principal



L'autofinancement dégagé est égal à 4,09 M€. En 2015, celui s'élevait en BP à 2,57 M€. La reconstitution de l'autofinancement permet de couvrir les amortissements comptables et de récupérer une capacité d'investissement et de désendettement pour permettre la poursuite de la politique d'investissement de la communauté d'agglomération.

L'épargne dégagée sera à nouveau sollicitée en 2017 avec la dernière baisse prévue, à ce stade de la législation financière, de DGF.

2. l'investissement

a. dépenses d'investissement

Budget général	2013	2014	2015	2016	
dépenses investissement	14 470 552	15 302 487	12 261 489	15 138 207	23,46%
Immobilisations incorporelles	3 474 762	1 391 012	633 949	760 000	19,88%
Subventions d'équipement	2 118 200	3 305 032	3 561 960	3 158 942	-11,31%
Immobilisations corporelles	701 190	388 590	741 130	4 120 765	456,01%
Travaux en cours	7 580 900	9 873 300	7 098 950	6 873 000	-3,18%
Autres immobilisations	595 500	344 553	225 500	225 500	0,00%
Compte de tiers					

2016 sera particulièrement marqué par la livraison du centre des congrès du chapeau rouge, des interventions en matière économique pour préserver l'attractivité du territoire (étude gare – triangle des entrepreneurs, mais aussi rachat à l'EPF du site de Pen Carn à Ergué-Gabéric), la mise en place opérationnelle du projet net city de liaison fibre des sites publics communaux et intercommunaux, la construction de la médiathèque d'Ergué-Gabéric, la poursuite de la politique en matière d'habitat. À noter que l'investissement relatif au maintien du patrimoine existant représente presque 3 M€ par an.

Au total, le montant des dépenses d'investissement portées sur le budget principal progresse de 23,46 %.

Détail des investissements par opération :

Voir annexe

b. financement de l'investissement

Budget général	2013	2014	2015	2016	
Recettes investissement	14 470 552	15 302 487	12 261 489	15 138 207	23,46%
Autofinancement	3 202 956	2 021 331	2 571 096	4 096 159	59,32%
Fonds et dotations	105 000	325 000	269 000	490 000	82,16%
FCTVA	105 000	325 000	269 000	490 000	82,16%
Subventions	2 465 462	2 222 945	2 144 210	742 603	-65,37%
Emprunts	8 696 634	10 729 711	5 256 683	8 902 745	69,36%
Autres	500	3 500	2 020 500	906 700	-55,12%

Au stade du BP, le financement de l'investissement est porté par l'autofinancement à hauteur de 4,09 M€, les subventions comportent majoritairement les crédits relatifs à la délégation des aides à la pierre. Le FCTVA à récupérer est prévu à hauteur de 490 K€ tandis que sur le centre des congrès du chapeau rouge c'est de la TVA qui est à récupérer.

Emprunt et endettement

Quimper Communauté ne porte pas de dette sur le budget général (présence sur le BA Assainissement, sur le BA, le budget annexe des transports et le budget des zones économiques).

L'emprunt d'équilibre pour le BP 2016 se situe à 8,90 M€. La communauté d'agglomération pourrait mobiliser tout ou partie de cette autorisation d'emprunt.

II . Les budgets annexes

Budget Transport

Budget transport	2013	2014	2015	2016	Evolution
Recettes commerciales	2 577 019	2 675 242	2 700 000	2 750 000	1,85%
Fiscalité	5 800 000	6 000 000	6 200 000	6 200 000	0,00%
Subventions	5 549 923	5 749 923	6 349 923	6 149 923	-3,15%
autres recettes	-	-	-	-	
Total recettes Fonctionnement	13 926 942	14 425 165	15 249 923	15 099 923	-0,98%
Charges générales	225 950	449 123	261 145	287 825	10,22%
Personnel	249 137	230 478	239 770	226 806	-5,41%
autres charges	12 041 800	12 344 128	12 787 259	12 799 200	0,09%
Charges financières			28 800	25 560	
Total Dépenses Fonctionnement	12 516 887	13 023 729	13 316 974	13 339 391	0,17%
Epargne	1 410 055	1 401 436	1 932 949	1 760 532	-8,92%
Remboursement emprunt			150 000	200 000	
Autofinancement	1 410 055	1 401 436	1 782 949	1 560 532	
autres recettes	1 237 600	3 198 000	277 497	90 000	-67,57%
Total recettes d'investissement	2 647 655	4 599 436	2 060 446	1 650 532	-19,89%
Fonds de concours					
Autres investissements	4 368 049	8 120 000	2 076 924	1 851 000	-10,88%
Total investissement	4 368 049	8 120 000	2 076 924	1 851 000	-10,88%
Solde Investissement	- 1 720 394	- 3 520 564	- 16 478	- 200 468	1116,58%

La contribution du budget général est stable à 5,3 M€ tandis que le taux du versement transport sera inchangé (pour un produit attendu d'un peu plus 6,2 M€).

Le budget de fonctionnement s'élève à 13,339 M€ et celui d'investissement atteint 1,85 M€ au titre des crédits d'investissements courants (acquisition bus) et la poursuite de la mise en place du SAEIV (information voyageur).

En fonctionnement, le contrat avec Keolis s'élève à 12,79 M€.

En 2016, les travaux relatifs au renouvellement de la DSP se poursuivent.

L'équilibre de la section d'investissement est assuré par un emprunt d'équilibre de 200 K€.

Budget Eau

Eau	2013	2014	2015	2016	Évolution
Recettes commerciales	4 262 600	4 589 500	4 705 732	4 732 781	0,57%
Fiscalité		-	-	-	
Subventions		-	-	18 000	
autres recettes	110 300	41 000	87 000	-	-100,00%
Total recettes Fonctionnement	4 372 900	4 630 500	4 792 732	4 750 781	-0,88%
Charges générales	1 895 200	1 821 163	1 872 117	1 816 514	-2,97%
Personnel	405 000	393 752	365 379	391 596	7,18%
autres charges	287 000	185 000	161 000	173 300	7,64%
Charges financières	90 000	80 000	70 000	60 000	-14,29%
Total Dépenses Fonctionnement	2 677 200	2 479 915	2 468 496	2 441 410	-1,10%
Epargne	1 695 700	2 150 585	2 324 236	2 309 371	-0,64%
Remboursement d'emprunt	290 000	300 000	260 000	260 000	0,00%
Autofinancement	1 405 700	1 850 585	2 064 236	2 049 371	-0,72%
subventions	-	-	-	-	
Autre recettes	340 000	390 000	401 800	397 600	-1,05%
Total recettes d'investissement	1 745 700	2 240 585	2 466 036	2 446 971	-0,77%
Fonds de concours					
Autres investissements	2 134 000	2 516 000	2 436 000	2 535 000	4,06%
Total investissement	2 134 000	2 516 000	2 436 000	2 535 000	4,06%
Solde Investissement	- 388 300	- 275 415	30 036	- 88 029	-393,08%
Recours à l'emprunt	388 300	275 415	- 30 036	88 029	-393,08%

En fonctionnement, le budget a été établi avec les hypothèses suivantes :

- en dépenses : le budget a été établi avec une actualisation des contrats et achats d'eau au syndicat mixte de l'Aulne de 2 %
A noter également une inscription en études (9 954 € H.T.) portant sur l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la D.S.P. eau des communes de Guengat, Plomelin, Ploneïs et Plogonnec.
- en recettes : tarif de l'eau potable à l'usager sur la base d'une facture type de 120 m3 est fixé à 1,466 € H.T./m3 en augmentation de 0,3 % par rapport à 2015.

En investissement, une enveloppe de 2 386 000 € T.T.C. est inscrite pour la réalisation de travaux sur 2016.

Les principales opérations concernent les travaux de sécurisation pour l'approvisionnement en eau de Troheïr avec l'aménagement d'une réserve d'eau brute à Kerrous. Ce dernier projet d'un montant de 3,8 M € sera réalisé sur 3 ans (2016 à 2018).

Budget Assainissement

Assainissement collectif	2013	2014	2015	2016	Evolution
Recettes commerciales	3 250 000	3 252 000	3 165 000	3 442 810	8,78%
Fiscalité		-	-	-	
Subventions		-	-	-	
autres recettes	324 500	321 500	327 412	202 856	-38,04%
Total recettes Fonctionnement	3 574 500	3 573 500	3 492 412	3 645 666	4,39%
Charges générales	927 885	957 464	1 160 963	1 152 220	-0,75%
Personnel	269 552	276 002	288 608	294 892	2,18%
autres charges	570 000	595 000	555 000	670 000	20,72%
Charges financières	4 500	4 500	3 800	2 500	-34,21%
Total Dépenses Fonctionnement	1 771 937	1 832 966	2 008 371	2 119 612	5,54%
Epargne	1 802 563	1 740 534	1 484 041	1 526 054	2,83%
Remboursement d'emprunt	21 000	15 166	15 700	16 250	3,50%
Autofinancement	1 781 563	1 725 368	1 468 341	1 509 804	2,82%
subventions	306 600				
Autre recettes	549 000	402 000	573 300	573 400	0,02%
Total recettes d'investissement	2 637 163	2 127 368	2 041 641	2 083 204	2,04%
Fonds de concours					
Autres investissements	3 500 000	3 420 000	3 475 000	3 504 500	0,85%
Total investissement	3 500 000	3 420 000	3 475 000	3 504 500	0,85%
Solde Investissement	- 862 837	- 1 292 632	- 1 433 359	- 1 421 296	-0,84%
Recours à l'emprunt	862 837	1 292 632	1 433 359	1 421 296	-0,84%

Un programme de travaux de 3 350 000 € est inscrit au B.P. 2016.

Des travaux importants sont programmés sur la station d'épuration du Corniguel : la réparation du dôme du digesteur ainsi que la réhabilitation du réseau de désodorisation.

Les travaux de valorisation de biogaz sont également programmés en 2016.

En recettes, le budget est établi avec une surtaxe en augmentation de 1,5 %.

SPANC

SPANC	2013	2014	2015	2016	Evolution
Recettes commerciales	138 800	141 400	150 900	153 523	1,74%
Fiscalité		-	-	-	
Subventions	2 500	2 500	9 200	18 200	97,83%
autres recettes		-	1 900	2 800	
Total recettes Fonctionnement	141 300	143 900	162 000	174 523	7,73%
		-	-	-	
Charges générales	41 157	32 100	26 621	37 821	42,07%
Personnel	91 123	98 780	122 919	124 677	1,43%
autres charges	1 000	5 000	5 000	7 000	40,00%
Total Dépenses Fonctionnement	133 280	135 880	154 540	169 498	9,68%
Autofinancement	8 020	8 020	7 460	5 025	-32,64%
autres recettes	1 090	150			
Excédent reporté					
Total recettes d'investissement	9 110	8 170	7 460	5 025	-32,64%
Fonds de concours					
Autres investissements	-	-	-	5 025	
Déficit reporté					
Total investissement	-	-	-	5 025	
Solde Investissement	9 110	8 170	7 460	-	-100,00%

Il s'agit d'un budget de personnel pour l'essentiel. Les recettes progressent de %. L'activité du SPANC est fonction de la rotation des contrôles sur l'ensemble du territoire.

Location de bâtiments

Location batiments économiques	2013	2014	2015	2016	Evolution
Recettes commerciales	583 763	595 885	574 176	557 950	-2,83%
Fiscalité		-	-	-	
Subventions	10 000	9 000	9 000	5 000	-44,44%
autres recettes		9 000	5 000	47 295	845,90%
Total recettes Fonctionnement	593 763	613 885	588 176	610 245	3,75%
		-	-	-	
Charges générales	565 586	440 279	386 741	403 793	4,41%
Personnel		-	-	-	
autres charges	9 273	9 800	12 955	5 250	-59,48%
Total Dépenses Fonctionnement	574 859	450 079	399 696	409 043	2,34%
Autofinancement	18 904	163 806	188 480	201 202	6,75%
autres recettes	16 000	6 500	10 500	10 500	0,00%
Excédent reporté					
Total recettes d'investissement	34 904	170 306	198 980	211 702	6,39%
Fonds de concours					
Autres investissements	854 100	794 090	253 457	530 124	109,16%
Déficit reporté					
Total investissement	854 100	794 090	253 457	530 124	109,16%
Solde Investissement	- 819 196	- 623 784	- 54 477	- 318 422	484,51%
Recours à l'emprunt	819 196	623 784	54 477	318 422	484,51%

Le budget location des bâtiments a intégré en 2015 un entrepôt situé à Ergue-Gaberic qui nécessitera des travaux en 2016 pour permettre sa commercialisation.

Par ailleurs, des travaux seront engagés sur certains éléments du patrimoine de ce budget.

Les recettes progressent de 3,75 % et les dépenses de 2,34 %. L'autofinancement permet de couvrir les amortissements et de participer au financement des investissements (530 K€).

L'emprunt d'équilibre est fixé à 318 K€.

Budget Zones économiques

Zones d'activité	2013	2014	2015	2016	Évolution
Recettes commerciales	5 146 100	2 565 000	2 552 500	2 480 000	-2,84%
Fiscalité		-	-	-	
Subventions		-	-	120 000	
autres recettes		-	-	-	
Total recettes Fonctionnement	5 146 100	2 565 000	2 552 500	2 600 000	1,86%
		-	-	-	
Charges générales	3 938 145	2 291 087	2 190 830	5 058 054	130,87%
Personnel		-	-	-	
autres charges			1 000	-	
charges financières		-	31 500	24 500	
Total Dépenses Fonctionnement	3 938 145	2 291 087	2 223 330	5 082 554	128,60%
Epargne brute	1 207 955	273 913	329 170	- 2 482 554	-854,19%
Remboursement d'emprunt			450 000	600 000	
Autofinancement			- 120 830	- 3 082 554	
autres recettes		-	-	-	
Excédent reporté					
Total recettes d'investissement	1 207 955	273 913	- 120 830	- 3 082 554	2451,15%
Solde Investissement	1 207 955	273 913	- 120 830	- 3 082 554	2451,15%
Recours à l'emprunt		-	120 830	3 082 554	

Il s'agit d'un budget qui constate des variations de stock d'une année sur l'autre, entre acquisitions, études, viabilisation et commercialisation de terrains.

A compter du 1^{er} janvier 2017, il n'y aura plus à définir l'intérêt communautaire des zones, la compétence développement économique basculant entièrement en compétence communautaire (loi du 7 août 2015 dite loi NOTRe).

Le BP 2016 des zones d'activités s'élève à 5,082 K€ HT finançant :

- Des acquisitions (1 950 K€) et des travaux de viabilisation (1 400 K€) de la ZA de Kerlic
- Le remboursement d'un emprunt (600 K€) contracté en 2015 pour assurer l'équilibre du budget et les frais financiers (24 K€) qui y sont rattachés.
- Des acquisitions (280 K€) ZAD de Kerjaouen, ZA de Ti Lipig et de Menez Prat
- Diverses études préalables à l'aménagement de la ZAD de Kerjaouen (210 K€)
- Des travaux de viabilisation de zones d'activités (dont 370 K€ pour un giratoire de desserte de la ZA de Menez Prat)

Les recettes du budget, estimées à 2,6 M€, sont constituées notamment des ventes suivantes

960 K€	Kerdroniou : Ventes Sodial et Eurovia
850 K€	Kerourvois II : Ventes ALT et Déficiants Auditifs
400 K€	Menez Prat : Ventes Hytech et Froid Guyader
180 K€	Guelen : Vente Coméa
50 K€	Kerjaouen : Vente C2T

Ainsi que de la participation de la ville de Quimper au financement du giratoire de desserte de la ZA de Menez Prat (120 K€)

Annexe : focus sur les déchets

Collecte et traitement des ordures ménagères

A noter :

En fonctionnement : une augmentation de la dépense d'achat de petit équipement qui correspond principalement à l'application des nouvelles consignes de tri qui génère un achat complémentaire de sacs de collecte sélective.

L'accroissement du montant des contrats de prestations est également dû en grande partie à l'impact des nouvelles consignes de tri sur le nouveau marché de tri et traitement des produits de collecte sélective (+ 180 K €).

Des actions de communication à hauteur de 100 K € sont également prévus en 2016 pour accompagner ces nouvelles consignes.

A noter par ailleurs une diminution de la contribution au SIDEPAQ qui baisse ses tarifs adhérents de 5 % en 2016 (- 160 K €).

En investissement :

670 000 € sont affectés à l'acquisition de conteneurs ordures ménagères.

Une inscription budgétaire de 348 000 € est affectée en 2016 à l'acquisition de conteneurs enterrés (168 K €), à des travaux à Kerjéquel d'un poste de relèvement de Biogaz (100 K €) et à la réalisation de plateforme pour les conteneurs (50 K €).

En recettes, l'inscription Eco-Emballages (E.E.) est en augmentation (+ 250 K €). E.E. prévoit en effet de contribuer plus fortement dans les collectivités ayant opté pour l'extension des consignes de tri.